



INVESTISSEZ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Avec un investissement dans des thématiques d'avenir :

- Lutte contre le changement climatique.
- Transition écologique.
- Développement des énergies renouvelables.
- Réduction de la pollution.



Une gamme de **fonds Environnement**, au cœur des enjeux environnementaux et climatiques.



Un placement **positif** pour la planète et qui vise une performance financière.




Un large choix d'actifs en actions ou en obligations, en phase avec vos convictions.

L'accès aux marchés financiers à travers les unités de compte présente un risque de perte en capital*.

L'APPROCHE ENVIRONNEMENT

Une gamme engagée pour la transition écologique et la lutte contre le changement climatique matérialisée par **8 FONDS ENVIRONNEMENTAUX** avec des thèmes d'investissement autour de grands enjeux :



ÉNERGIES
RENOUVELABLES INFRASTRUCTURES
CHANGEMENT CLIMATIQUE
LUTTE CONTRE LA POLLUTION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES FONDS ACTIONS ENVIRONNEMENT

3 fonds actions spécialisés sur les thématiques liées à l'environnement : éco-secteurs, lutte contre la pollution, secteur de l'eau.

LES FONDS ACTIONS CLIMAT

3 fonds actions sélectionnant les entreprises avec un impact positif sur le climat et bénéficiant de la transition vers une économie bas carbone.

LES FONDS OBLIGATIONS VERTES

2 fonds spécialisés sur les obligations vertes permettant aux entreprises et aux entités publiques de financer leurs projets environnementaux, plus particulièrement les investissements en infrastructures.



Une gamme engagée pour le développement durable, en accord avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, et le climat pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici à la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels, conformément aux Accords de Paris.



*La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la notice d'information du contrat. Sogécap ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur.

Rapprochez-vous d'un conseiller BFC pour qu'il puisse s'assurer que la solution d'épargne est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à votre profil investisseur ainsi qu'à vos compétences financières. Offre valable dans toutes les agences BFC de La Réunion et de Mayotte sur les contrats d'assurance vie souscrits auprès de Sogécap, société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR - Entreprise régie par le Code des assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre - Siège social : Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense 2. Ces contrats multisupports sont présentés par la BFC en sa qualité d'intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS N° 07 030 515. Banque Française Commerciale Océan Indien - S.A. au capital de 16 666 800€ - Siège social 58, rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 - 97404 Saint-Denis Cedex. R.C.S. Saint-Denis 330 176 470 - Groupe The Mauritius Commercial Bank and Groupe Société Générale - N° TVA intracommunautaire : FR51330176470 - Juillet 2021 © Crédit photos : Shutterstock.